

# SG BFC

## CHALLENGE Bourgogne Franche-Comté 2024

### Challenge par Séries de Bourgogne Franche-Comté

Chaque ligue présentera une équipe de 30 joueurs qui sera composée de :

- 5 messieurs 1<sup>ère</sup> série S1 ( index 0 à 16,0 )
- 5 messieurs 1<sup>ère</sup> série S2 ( index 0 à 16,0 )(65 ans et +)
- 5 messieurs 2<sup>ème</sup> série ( index 16,1 à 22,0 )
- 5 messieurs 3<sup>ème</sup> série ( index > à 22,0 )
- 7 dames 1<sup>er</sup> groupe ( index 0 à 22,0 )
- 3 dames 2<sup>ème</sup> groupe ( index > à 22,0 )

L'équipe de Bourgogne sera constituée de la façon suivante :

Issu du classement Brut du Challenge du Président après le CHIC 11

- 1<sup>ère</sup> Série Messieurs S1 4 meilleurs joueurs + 1 joker
- 1<sup>ère</sup> Série Messieurs S2 4 meilleurs joueurs + 1 joker (65 ans et +)
- 2<sup>ème</sup> Série Messieurs 5 meilleurs joueurs
- 3<sup>ème</sup> Série Messieurs 5 meilleurs joueurs
- 1<sup>er</sup> Groupe Dames 6 meilleures joueuses + 1 joker ( 1<sup>ère</sup> Série SG BFC )
- 2<sup>ème</sup> Groupe Dames :  
3 meilleures Dames index > 20.0 ( issues de 2<sup>ème</sup> Série SG BFC )

Ceci constituant une équipe de 30 joueurs/joueuses .

La Franche-Comté définira son mode de sélection.

Pour la saison 2023, la Bourgogne est chargée de l'organisation.

Cette rencontre annuelle sera disputée selon les modalités ci après.

**LIEU : Bournel (en attente confirmation**

**DATE : Lundi 16 septembre 2024**

Les engagements avec, nom, prénom, index, numéro de licence de chaque joueuse joueur devront parvenir au responsable de la compétition, au plus tard le 28 aout. Pour la Bourgogne, la sélection se fera après le CHIC 11

La formule : Match Play, Net, en double et en simple

Les équipes seront constituées comme suit

Séries H1+D1+S2 : 4 doubles et 7 simples (au choix du capitaine)

Séries D2+H2+H3 : 4 doubles et 7 simples (au choix du capitaine)

Les équipes seront communiquées aux responsables (Président SGB FC et Président commission sportive) au plus tard le 10 septembre.

Les index retenus seront ceux connus le 10 septembre.

Les clubs auront connaissance des heures de départs le 15 septembre avant la compétition.

**L'ordre des match :**

- **Pour les doubles : Ordre du handicap du double (3/4 des coups rendus)**
- **Pour les simples : Ordre des handicap (3/4 des coups rendus)**

**Résultats :**

**Doubles : Chaque match gagné : 2 points – Nul : 1 point – perdu : 0 point**

**Simple : Chaque match gagné : 1 point – Nul : 0.5 point – perdu : 0 point**

**En cas d'égalité :**

**Départage :**

**Plus grand nombre de double gagné, puis si égalité**

**Plus grand nombre de simple gagné, puis si égalité**

**Play Off : Match Play Simple, Brut, Full handicap en "mort subite"**

**1 joueur désigné par le capitaine de chaque équipe**

**La dotation est assurée par la Franche Comté.**

**Un système de repas est assuré pour permettre un service au fur et à mesure des arrivées des équipes.**